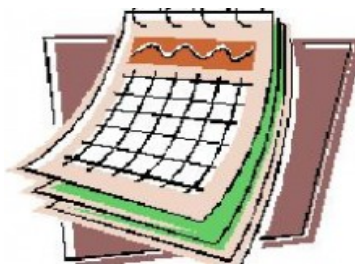


Comment s'inscrire dans une autre année d'études ?



- Inscription en 1^{ère} année différenciée 1D) : accessible à tout élève âgé de 12 ans et n'étant pas titulaire du CEB (Certificat d'Etudes de Base).
- Inscription dans une autre année du 1^{er} degré (1S - 2C- 2S -2D) : il s'agit d'un changement d'établissement en cours du 1er degré. L'inscription est possible à condition d'avoir obtenu l'autorisation de l'établissement de départ.
- Inscription aux 2^{ème} et 3^{ème} degrés (de la 3^{ème} à la 7^{ème}) année : dépend des résultats de l'année scolaire précédente.

Quand s'inscrire ?



- Une inscription en cours d'année scolaire est possible dans de nombreux cas : veuillez contacter l'établissement.
- Pour l'année scolaire 2015-2016, durant les vacances d'été, les inscriptions seront prises :
implantation de Frameries : du mercredi 1^{er} au lundi 6 juillet 2015 de 9h00' à 17h00'
et du lundi 17 au lundi 31 août 2015 de 9h00' à 17h00'
implantation de Pâturages : du lundi 24 au lundi 31 août 2015 de 9h00 à 17h00'